

Secteur Relations Internationales - Coopération décentralisée - Premier Forum de l'Alliance Mondiale des Villes contre la Pauvreté - Participation de la Ville de Besançon aux frais d'organisation

M. LE MAIRE, Rapporteur : Du 12 au 14 octobre 1998 se tiendra à Lyon le premier Forum de l'Alliance Mondiale des Villes contre la Pauvreté. L'objet de ce forum est l'échange d'expériences de lutte contre la pauvreté par les villes intéressées originaires de tous les continents.

La Ville de Besançon sera amenée à présenter les actions de coopération qu'elle a réalisées au profit des villages du département de Douroula au Burkina Faso.

Les organisateurs demandent à toutes les villes participantes originaires des pays développés de contribuer financièrement à l'organisation de cette manifestation internationale en prenant en charge tout ou partie des frais de transport et d'hébergement des élus des villes pauvres.

C'est la raison pour laquelle il est proposé au Conseil Municipal de participer aux frais d'organisation de ce forum en allouant une subvention de 5 000 F à la Ville de Lyon qui est chargée des aspects logistiques de ce colloque. Cette somme permettra de financer la venue du Maire de Ouagadougou, président des Comités de Jumelage du Burkina Faso et représentant par là-même nos partenaires de Douroula.

La somme de 5 000 F serait prélevée sur les crédits disponibles au BP 98 à l'imputation 92.06.6574.95070 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.